

JUIN 2024

# L'écho du lavoir

Bulletin d'information de la municipalité de Courcelles

Site internet : [courcelles17.fr](http://courcelles17.fr)



## EDITO

Faire passer des informations, des messages, est essentiel pour que nous soyons au fait de l'actualité. La municipalité a fait le choix de développer ce concept. Tout a commencé par notre journal local : «L'écho du lavoir». Puis, avec l'avancée des nouvelles technologies, sont apparus notre site internet, et notre page « facebook ».

De plus, les courcellois qui ont accepté de communiquer leurs adresses électroniques sont, de temps en temps, destinataires de certaines informations sur leurs adresses internet.

C'est ainsi que les alertes météo sont systématiquement diffusées. La plupart du temps, les intempéries annoncées ne se produisent pas, mais la vigilance est nécessaire pour ne pas connaître de nouveau des événements climatiques catastrophiques.

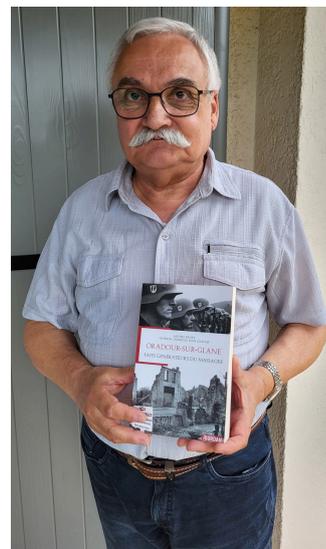
### Jours et Heures d'ouverture au public de la mairie:

Lundi 13h30 - 17h30  
Mercredi 13h30 - 17h30  
Jeudi 13h30 - 17h30  
05 46 32 12 02  
[mairie@courcelles17.fr](mailto:mairie@courcelles17.fr)

## Passion et mémoire, la vie de Jean

Natif de Courcelles, Jean JOLLIVET est un passionné d'histoire et notamment celle qui concerne les périodes des Grandes Guerres Mondiales. Sa carrière de militaire, au fil des différentes mutations, a été pour lui l'occasion de découvrir l'Est de la France et plus précisément les territoires qui entourent Verdun. Ces lieux particulièrement chargés d'Histoire ont nourri chez lui un fort intérêt pour la période de la 1ère Guerre Mondiale (14-18). Les multiples visites mémorielles réalisées dans cette région l'ont amené à se questionner et à vouloir comprendre ce qui a toujours été considéré comme inqualifiable. Cette Grande Guerre à laquelle personne n'était préparé, ce massacre qui a touché chaque famille française, les horreurs et les souffrances qui ont été vécues, le patriotisme dont a fait preuve la population, sont là les principaux éléments qui ont maintenu en lui un intérêt croissant pour cette période. Rechercher, comprendre, révéler, témoigner, tant d'histoires, de tragédies, qui se sont jouées dans et pour la Grande Histoire, sont devenus ses moteurs. Jean JOLLIVET est alors âgé de 20 ans, et cette passion ne s'est jamais éteinte, même 50 ans après. S'intéresser ensuite à la Seconde Guerre Mondiale est alors devenu une évidence notamment au travers de la forte empreinte qu'a laissée la Résistance sur cette période. Son attention se porte alors sur le Limousin, région connue pour avoir été très active dans la Résistance et qui a été marquée au fer rouge par les tragiques événements dont les plus connus sont les massacres de Tulle et d'Oradour sur Glane. Jean JOLLIVET se lance alors dans un travail autant chronophage que minutieux de recherche, de recueil et de croisement de données. Ce travail de fourmi l'a conduit à arpenter les différents services d'archives (Départementales, Nationale, et du Blanc), et à effectuer de multiples rencontres pour recueillir de précieux témoignages, comme ceux de Robert HEBRAS et Marcel DARTOUX (rescapés d'Oradour sur Glane). Son Lieutmotiv : rechercher sans cesse de nouveaux éléments, des détails qui peuvent nous aider à mieux comprendre cette période qui est restée longtemps difficile à aborder pour les victimes.

C'est dans ce cadre que Jean JOLLIVET avec deux de ses compères (Patrick CHARON et Michel BAURY) ont réalisé plusieurs ouvrages pour partager avec le grand public le fruit de cet important travail d'investigation dont «Oradour sur Glane, Faits générateurs du massacre» Ed. Jourdan. Jean JOLLIVET est intarissable sur ce sujet, et partage volontiers ses connaissances et anecdotes accumulées au cours de toutes ces années de recherche. Il est membre de trois associations, et il est notamment membre fondateur de l'une d'entre elles : «L'association des Amis de Vauquois et de sa Région». Il milite également depuis 40 ans pour la réhabilitation des soldats fusillés « pour l'exemple » de la Grande Guerre.



## Traitement des déchets

Ce sujet est majeur dans notre société. En effet, nous devons participer au tri des déchets pour respecter notre environnement et réduire au maximum le coût des opérations concernées. Si nous ne suivons pas les recommandations de CYCLAD, notre prestataire, le montant des taxes risque de s'envoler.

Hélas, on trouve encore dans nos containers des objets hétéroclites qui devraient être déposés en déchetterie. C'est d'autant plus facile que la nouvelle déchetterie est proche de notre commune.

Lors d'une récente réunion, le directeur de CYCLAD a annoncé qu'une réflexion était lancée sur la mise en place d'un « pass ». Ce dispositif a pour but de rendre accessible la déchetterie aux seuls habitants de notre territoire. La contrepartie est que l'accès devrait être limité à quelques passages par an.

Que dire des décharges sauvages constatées dans notre commune. Ces faits sont inacceptables, et des plaintes ont été déposées en Gendarmerie. Elles semblent résulter de débarras de maisons, mais les auteurs agissent de nuit, et il est dès lors difficile de les identifier. Le nettoyage a évidemment un coût pour la commune



## Retour aux urnes

Les résultats des élections européennes ont amené Emmanuel MACRON à dissoudre l'assemblée nationale. Concrètement, il va falloir retourner aux urnes les dimanches 30 juin et 7 juillet. Il s'agira d'élire le (la) député(e) de notre circonscription.

Les enjeux sont importants car ils vont peut-être déterminer la politique de notre pays, avec, éventuellement de nouvelles réformes et des changements dans notre société.

Il est donc important de voter et il faut souhaiter que le taux de participation soit important. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, il existe la possibilité de voter par procuration. Dans ce cas, vous n'avez pas à vous justifier. Il vous suffit de remplir un formulaire en ligne (sur [service public.fr](http://service.public.fr)), puis de vous rendre à la Gendarmerie pour confirmer votre démarche.

**Qui peut voter ?** : Toute personne inscrite sur les listes électorales à la date du **9 juin 2024**. Passée cette date, il n'est donc pas possible de participer aux

élections législatives du 30 juin et du 7 juillet.

La décision du Président de la République a surpris tout le monde, et les partis politiques n'ont pas tardé à se mettre en état de marche : Coalition, union de partis, stratégies politiques... Les dirigeants ne manquent pas d'imagination dans ce contexte si particulier.

Alors : **VOTEZ**

## Travaux d'enfouissement des réseaux

Les travaux concernant la première tranche (secteur Orioux) sont maintenant presque terminés.

Après les raccordements prévus par Orange en mai ou juin, les anciens poteaux et leurs fils disgracieux seront retirés.

Les nouveaux lampadaires sont en service, et on peut de nuit observer cette belle guirlande lumineuse .

A suivre, comme prévu, la deuxième tranche qui concernera la rue du Bourg, puis pour terminer, le chemin de la Grange.

## Site Internet

Après une longue période de transformation, votre nouveau site internet communal est depuis plusieurs mois accessible. Vous pourrez y retrouver toutes les informations qui concernent votre commune. En vous souhaitant une belle visite!

Rendez-vous sur : <https://www.courcelles17.fr/>

## City Stade

Un city stade a été aménagé à l'emplacement du tennis, dans la cour de la mairie. Ce court de tennis n'était quasiment plus utilisé. Il a donc été décidé d'y installer un équipement multisports accessible aux jeunes mais également aux adultes désireux de pratiquer une des disciplines proposées : football, basket-ball, hand-ball, tennis, volley-ball, badminton.

Cet espace est d'ores et déjà accessible. Les accessoires (poteaux, filet) sont à disposition des utilisateurs. Ils seront remisés sous l'appentis proche du city stade.

Les plus jeunes ne seront pas oubliés, car un projet d'installation de petits jeux, ainsi que de bancs, est à l'étude pour faire de cet espace un lieu de rencontres et de loisirs.

## DEFENSE INCENDIE

La municipalité va acquérir un terrain à Orioux pour y installer une réserve d'eau destinée à être utilisée en cas d'incendie d'une habitation voisine. En effet, les bouches d'incendie en place ne permettent pas de répondre aux besoins d'eau sur le secteur concerné en raison d'un débit trop faible et de l'éloignement de la zone.



## Eurochestries concert à Courcelles

Après le succès rencontré l'année dernière par le quintette de trombonistes allemands, Courcelles accueille cette année un ensemble à vents de jeunes espagnols «Rural Band». Ils se produiront le **lundi 05 août à 21 h à la salle polyvalente**. C'est une occasion unique de venir voir et écouter ces jeunes de talents et de passer une merveilleuse soirée.

Né en 1989, le festival Eurochestries promeut la pratique musicale des jeunes de 15 à 25 ans, à travers l'échange international. Les grandes œuvres classiques sont bien sûr au centre de leur répertoire, mais chaque formation interprétera des pièces traditionnelles et folkloriques de leur pays.

A Courcelles, le prix des places est de 10 euros pour les adultes, 8 euros pour les étudiants et 8-14 ans, gratuit jusqu'à 7 ans.

Pour plus d'informations, deux sites en lignes sont proposés :

Site web : <https://www.eurochestries.org/17>

Facebook: [www.facebook.com/EurochestriesInternational](http://www.facebook.com/EurochestriesInternational)

Réservations au 06 77 32 29 93

## Retour sur le repas des aînés



Le deuxième dimanche de février est traditionnellement le jour où nos aînés se retrouvent dans la salle polyvalente pour partager un repas offert par la commune. C'est un moment de convivialité très apprécié par les convives. Le traiteur, Bruno CUM, leur a concocté un excellent repas, servi comme de coutume par les élus. Notre musicien local, Luc DUMARAIS, a animé, avec le talent qu'on lui connaît, cette journée qui a ravi nos aînés.

### NOUVEL EMPLOYE COMMUNAL

Depuis début mai, M. ARNAUD Thierry a rejoint l'équipe d'employés communal pour une durée de 1 an. Ce contrat lui permettra notamment d'avoir accès à certaines formations afin de développer ses compétences.



## Vals de Saintonge Communauté poursuit le Transport à la Demande pour améliorer la mobilité sur le territoire



Depuis le 1er septembre 2023, Vals de Saintonge Communauté organise le service de Transport à la Demande (TAD) pour tous les habitants. Cette solution de mobilité vous permet de répondre à des besoins de déplacements ponctuels ou de proximité en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien.

Le Transport à la Demande est un service public et collectif, ouvert à tous, qui permet de bénéficier d'un véhicule qui vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, marchés, zones commerciales, mairies... à 3 km minimum de votre domicile). Ce dispositif, à un tarif modique (2,30 € le voyage, 4,10 € l'aller-retour et 0,40 € le voyage avec la carte solidaire), est depuis toutes les communes des Vals de Saintonge. Le territoire est séparé en deux secteurs. À l'est le service vous permet de rejoindre les communes d'Aulnay de Saintonge, Matha, Néré et Saint-Jean d'Angély. À l'ouest, vous pourrez être conduit à Saint-Savinien et Saint-Jean d'Angély.

Comment cela fonctionne ?

**1. Planification des trajets :** le TAD fonctionne selon des jours et des horaires prédéterminés, à l'exception des jours fériés, qui sont spécifiés dans les fiches horaires.

**2. Réservation obligatoire la veille du départ :**

- en appelant le 0 970 870 870 (appel non surtaxé)
- en réservant en ligne sur [www.transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr)
- depuis l'application mobile gratuite «Mon TAD Nouvelle-Aquitaine» à télécharger depuis votre téléphone

**3. Prise en charge à domicile :** un véhicule viendra vous chercher à votre domicile et vous emmènera vers les services de proximité voulus.

Vals de Saintonge Communauté est déterminée à offrir une solution de mobilité flexible et pratique pour tous ses résidents. Nous invitons les habitants du territoire à utiliser ce service pour leurs déplacements et à contribuer ainsi à la promotion de la mobilité durable et accessible pour tous.

## Sarah aux Jeux Olympiques de Paris



Sarah STEYAERT et Charline PICON représenteront la France aux Jeux Olympiques dans leur discipline, la voile (49er). Sarah, qui a été championne du monde en 2008, participera à ses 4èmes Jeux Olympiques, après Beijing (Chine), Londres et Rio. Quant à Charline, elle a obtenu la médaille d'or aux JO de Rio, et d'argent aux JO de Tokyo, en planche à voile. Mères de fillettes, on les appelle «la mama team». Dernièrement, elles sont devenues vice-championnes d'Europe.

Quel rapport entre Sarah et Courcelles ? Tout simplement, Sarah vient régulièrement à Courcelles avec son compagnon Pierre et leurs deux filles Rose et Capucine pour passer la journée, et parfois plus, chez les parents de Pierre. Nous ne vous révélerons pas qui ils sont, mais regardez vers la mairie pour savoir de qui il s'agit.



### CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

Une étude est actuellement menée pour modifier le tracé de ce chemin à l'entrée de St Jean d'Angély. Notre commune figurera toujours sur ce tracé, mais la sortie de Courcelles ne se ferait plus par la Prade, mais par la rue de la Berdasserie, le chemin situé en face menant à Orioux, la rue de l'Ormeau vert, la rue des Nauds et la rue de la Madeleine, en direction du Chemin des Justices. Il faudrait alors installer de nouvelles bornes. A suivre...

### BROCANTE - VIDE GRENIER

La prochaine brocante organisée par l'Amicale Populaire de Courcelles se tiendra le :

Dimanche 30 juin à partir de 7h00 à la salle polyvalente de Courcelles ainsi que son parking et le marais.

Infos et réservations au :

06 98 39 33 41 - 07 84 94 92 34

1.50€ le mètre linéaire

Buvette - Barbecue - Restauration sur place

### CAKE AU SURIMI ET AU THON (6 PERSONNES) :

- 10 bâtonnets de surimi,
- 120 g de thon,
- 150g de macédoine de légumes,
- 25 cl de crème fraîche,
- 6 œufs,
- 1 cuillère à café de curry,
- ciboulette,
- sel et poivre.

Préchauffez le four à 180°C. Emincez les bâtonnets de surimi. Battez les œufs dans un saladier. Après avoir égoutté la macédoine de légumes et le thon, ajoutez-les aux œufs ainsi que la crème et mélangez bien le tout. Ajoutez le curry, la ciboulette, le surimi sans oublier de saler et poivrer.

Beurrez un moule à cake et versez la préparation. Enfourez 30 minutes.

## Jeux

		5				7	6
			5			3	
		2		8		4	
8					2	9	7
2	7	4	8		9	6	1
		5	1	7			3
		3		6		2	
		8			5		
4		9				5	

